



Rueil-Malmaison, le 18 février 2010

Communiqué de presse

VINCI signe le contrat de partenariat public-privé GSM-R

- Le premier contrat de partenariat en France dans le domaine ferroviaire
- Un contrat d'environ 1 milliard d'euros et d'une durée de 15 ans

Synerail, société détenue par VINCI (30%), SFR (30%), AXA (30%) et TDF (10%) a signé avec Réseau Ferré de France (RFF) le 18 février 2010 le contrat de partenariat GSM-R (Global System for Mobile communication - Railway).

Le système GSM-R est un réseau de télécommunication numérique qui permettra d'assurer les communications entre les conducteurs de trains et les équipes au sol en mode conférence. Il remplacera l'ancien réseau de communication analogique Radio Sol Train (RST) et sera interopérable et compatible au niveau européen.

Le contrat consiste à assurer le financement, la construction, l'exploitation et la maintenance du système GSM-R qui sera déployé progressivement jusqu'en 2015 sur 14 000 km de lignes ferroviaires traditionnelles et à grande vitesse en France.

Les travaux, d'un montant total d'environ 520 millions d'euros, seront réalisés par une société détenue à hauteur de 60% par VINCI Energies et dureront 5 ans.

L'exploitation et la maintenance de GSM-R seront confiées à une société dédiée, filiale à 40% de VINCI Energies, et représentent un montant global de 430 millions d'euros.

Le financement du projet est assuré au moyen d'un apport en fonds propres des actionnaires de 58 millions d'euros, d'apports de RFF pour 160 millions d'euros et d'une dette bancaire sans recours sur les actionnaires de 520 millions d'euros.

*Contact presse : Vanessa Lattès
Tel.: 01 47 16 31 82
E-mail: vanessa.lattes@vinci.com*